

13	CRPE Épreuve écrite Français
Fiche- résumé	
C	LA CONSCIENCE PHONOLOGIQUE
<p><u>I. Définition</u></p> <p>La conscience phonologique est la connaissance consciente (c'est-à-dire que les enfants sont capables d'expliquer, non une réponse au hasard) que les mots du langage oral sont composés d'unités plus petites : syllabes, rimes, phonèmes. C'est un prédicteur d'un apprentissage de la lecture réussi et ce, quelle que soit l'origine socioculturelle des élèves. Il est nécessaire que l'enfant sache identifier ces 3 unités et qu'il sache les manipuler (c'est-à-dire ôter, permuter, ajouter...) des syllabes, des phonèmes (Briquet-Duhazé, 2014). La conscience syllabique, la conscience phonémique font partie de la conscience phonologique. La syllabe est l'unité la plus facile à repérer ; les phonèmes posent plus de problèmes.</p> <p><u>Voici un exemple</u> : si je propose le mot « bateau » ; les enfants de moyenne section après avoir compris le sens du mot vont apprendre à scander en syllabe ba/teau et dire que bateau comprend 2 syllabes mais surtout être capables de les donner dans l'ordre (sens de lecture-écriture). Trouver des mots qui riment avec « bateau » peut être proposé dès la petite section mais on précisera rimes en « teau » sur la syllabe donc. En grande section, on étudiera les phonèmes : il faudra apprendre à donner les phonèmes d'un mot à l'oral et dans l'ordre : [b] [a] [t] [o]. Les enfants diront qu'il y a 4 sons. Ils doivent également faire les opérations inverses. L'enseignant donne des syllabes séparées de 2 secondes et les enfants doivent trouver le mot en fusionnant les syllabes (cho-co-lat = chocolat). D'autres jeux seront faits comme enlever la première syllabe de bateau, que reste-t-il ? Remplacer le [p] de père par [m], quel mot obtient-on ?</p> <p>La conscience phonologique s'entraîne régulièrement et suppose une progression. Plus un enfant a de conscience phonologique en fin de grande section et plus son apprentissage de la lecture sera réussi (définition de prédicteur).</p> <p><u>II. Quelques travaux scientifiques sur la conscience phonologique</u></p> <p>Nombreux sont les travaux scientifiques montrant une corrélation entre le niveau de conscience phonologique et la réussite de l'apprentissage de la lecture. Liberman (1973), Liberman, Shankweiler <i>et al.</i> (1974) demeurent les auteurs de référence quant à l'identification des syllabes et des phonèmes. L'entraînement en conscience phonologique a un effet significatif sur la réussite en lecture, en augmentant particulièrement les compétences en décodage, en orthographe et en écriture (Lecocq, 1991). La compréhension en lecture s'améliore également du fait que celle-ci dépend, en partie, du décodage rapide et juste des mots (Desrochers, Kirby, Thompson, Fréchette, 2009). Dans les pays anglo-saxons, la période 2000-2010 favorise les méta-analyses.</p>	

Le **National Reading Panel** (NRP) est chargé, en **1997**, de dresser un bilan de la recherche sur l'enseignement de la lecture, plus particulièrement les méthodes qui seraient les plus efficaces pour une application en classe. 100 000 travaux issus de la recherche ont été retenus. Parmi les champs de recherche retenus, figurent :

- *la méthode alphabétique* : l'enseignement de la conscience phonologique et l'entraînement au décodage (correspondances G/P) ;
- *la fluence* (automatisation du processus de décodage) ;
- *la compréhension* (vocabulaire, texte) ;
- *les logiciels d'apprentissage de la lecture.*

Le NRP a relevé l'impact de l'apprentissage phonologique, de l'enseignement des correspondances lettres-sons, du lexique, des stratégies de compréhension, de la formation des enseignants en lecture et de l'impact de la lecture guidée à haute voix sur la fluence et la compréhension. **Concernant l'enseignement de la conscience phonologique, le NRP insiste sur la manipulation des phonèmes dans les syllabes et les mots** et rappelle également le rôle prédictif de la conscience phonologique et de la connaissance des lettres sur le niveau futur en lecture, d'autant que la phonologie est indispensable au décodage.

En 2008, un rapport du Comité National d'alphabétisation précoce (NELP : National Early Literacy Panel) est publié. Ce comité met au jour, parmi les 8000 articles, les recherches montrant une corrélation entre alphabétisation précoce et résultats ultérieurs en littéracie. Ce comité était chargé de déterminer les pratiques pédagogiques permettant le développement de compétences en littéracie précoce. Les principaux résultats portent sur ce qui est appelé en américain « la littéracie conventionnelle » à savoir le décodage, la fluence, la compréhension, l'orthographe et l'écriture. Les six variables les plus fortement corrélées à la réussite future en lecture-écriture dans ces domaines sont :

- *la conscience phonologique,*
- *la dénomination rapide de lettres ou de chiffres,*
- *la dénomination rapide d'objets et de couleurs,*
- *la mémoire de travail phonologique,*
- *la connaissance du nom et du son des lettres,*
- *l'écriture de lettres isolées ou l'écriture de son prénom en dictée.*

III. Implications pédagogiques

Les performances sont plus élevées chez les élèves qui suivent conjointement un programme d'entraînement de la conscience phonologique et d'apprentissage du nom des lettres (Bus, Van Ijzendoorn, 1999 ; Ehri *et al.*, 2001).

Comme l'atteste Desrochers, Kirby, Thompson, Fréchette (2009), le niveau de **conscience phonologique est plus faible chez les enfants issus de milieux défavorisés**, car moins exposés à la langue orale et écrite dans leur environnement. **Des programmes d'entraînement, favorisant le développement de la conscience phonologique et l'apprentissage des lettres à l'école, devraient permettre de réduire les risques d'échec en lecture, ce qui est montré par beaucoup de travaux** (Bus, Van Ijzendoorn, 1999). Cela ne résout pas toutes les difficultés liées à un environnement plus modeste mais les réduit significativement.

Le décodage phonologique est ainsi enclenché (procédure analytique) et surtout les élèves ont confiance en eux (Briquet-Duhazé, 2010). Il manquera la prononciation rapide et entière des mots et l'accès à leur sens (procédure lexicale), sachant qu'un mot ne peut être compris à l'écrit que si son sens est déjà connu à l'oral.

Les **interventions pédagogiques les plus efficaces**, seraient celles consistant à l'apprentissage systématique des correspondances lettres-sons, les seules ayant un impact significatif (modéré à fort) sur le décodage, la fluence, la compréhension, l'orthographe et

l'écriture. Le comité précise qu'elles sont plus efficaces lorsqu'elles sont dispensées par l'enseignant, en petits groupes à l'occasion de tâches simples de lecture de mots impliquant l'apprentissage de l'alphabet et la manipulation phonémique (NELP, 2008).

Conclusion d'Alégria et Mousty (2004, p. 268) :

« Les habiletés métaphonologiques, et tout particulièrement la conscience phonémique, semblent être nécessaires à la compréhension du principe alphabétique, c'est-à-dire la notion que les lettres et les groupes de lettres représentent des séquences phonologiques sous-lexicales [...] Il convient de rappeler dans ce contexte que la conscience phonémique ne semble pas se développer spontanément. Des méthodes spécifiquement destinées à aider l'enfant à isoler mentalement ces unités sont donc indispensables ».

MENJ (février 2020). *Guide Pour préparer l'apprentissage de la lecture et de l'écriture à l'école maternelle*. Paris : MENJ, 64p.

Programmes de l'école maternelle de 2015, domaine Mobiliser le langage dans toutes ses dimensions.

Les recommandations pédagogiques sur l'entraînement en conscience phonologique parues au BO n°22 du 29 mai 2019.

Programmes du cycle 2 en français de 2018.

Voir jeux de conscience phonologiques sous forme de fiches de préparation (syllabes, rimes, phonèmes) sur le blog.

Pour aller plus loin : cours sur la conscience phonologique sur le blog.